

012
031255
0123512



CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU PRIVÉ D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

FORMATIONS

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT & L'IMMOBILIER

Conforme aux dispositions de la loi Alur



1 JOUR / 7 HEURES

9h à 12h et 13h à 17h



20 rue Henri Regnault
75014 PARIS
ou
26 rue St François de Paule
06300 NICE



PUBLIC VISÉ

- Experts immobilier
- Négociateurs et négociatrices en immobilier
- Directeurs et directrices d'agence immobilière
- Manager d'équipe de négociateurs

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)



PRÉREQUIS

Connaissances générales en immobilier, en droit et en économie

OBJECTIFS

Cette formation vise à fournir aux participants une compréhension approfondie des aspects du droit de l'environnement qui sont pertinents pour le secteur immobilier.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux environnementaux liés à l'immobilier
- Maîtriser les réglementations environnementales applicables
- Évaluer les risques et opportunités environnementaux dans les transactions immobilières

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Calculatrice standard, bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- **Conférences interactives** : des présentations approfondies couvrant les principaux enjeux environnementaux liés à l'immobilier, les réglementations en vigueur et les meilleures pratiques
- **Études de cas environnementaux** : analyse de cas réels d'immobilier impliquant des problématiques environnementales pour mettre en pratique les concepts enseignés
- **Présentations visuelles** : utilisation de diaporamas, de graphiques et de vidéos pour illustrer les concepts environnementaux
- **Documentation environnementale** : mise à disposition des documents pertinents sur la législation environnementale

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Les participants seront évalués à travers des exercices pratiques de calcul de valeur locative et la compréhension des méthodes enseignées

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines



8125

1 jour de formation

480 € HT

DÉTAIL DU PROGRAMME

Introduction

- La nécessité d'appliquer le droit de l'environnement
- Les enjeux du droit de l'environnement appliqués à l'immobilier

1 - Du droit de l'environnement

a/ Définition

- Les textes juridiques encadrant le droit de l'environnement
- Les principes attachés au droit de l'environnement
- Articulation du droit de l'environnement avec le droit immobilier et le droit de l'urbanisme

b/ Que protège-t-on ?

- La planète
- Des espèces
- Des espaces
- L'acquéreur d'un bien immobilier

2 - Sécurisation juridique du projet immobilier

a/ Règles de protection

- Contre le réchauffement climatique ; Contre le bruit ; Contre les risques naturels ; Contre les risques technologiques ; Contre les déchets ; Contre la pollution des sols

b/ Règles urbanistiques

- En matière de pollution des sols ; En matière de nuisances sonores ; En matière de risques naturels et technologiques ; PRRNP ; PPRT ; En matière de protection des espaces

c/ Cas particuliers

- Montagne ; Littoral

3 - Questions-réponses

- Réponses aux questions des participants

SUJETS ABORDÉS

- Les enjeux environnementaux dans l'immobilier : comprendre l'impact environnemental des projets immobiliers
- Réglementations environnementales : familiarisation avec les lois et règlements relatifs à l'environnement dans l'immobilier
- Évaluation des risques et opportunités : identifier les risques environnementaux potentiels et les opportunités de développement durable
- Intégration de la durabilité : explorer comment intégrer des pratiques durables dans les projets immobiliers

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE
L-EXPERTISE.COM

20 RUE HENRI REGNAULT 75014 PARIS
26 RUE ST FRANÇOIS DE PAULE 06300 NICE
S.A.S. AU CAPITAL DE 20 000 € RCS : 519 675 243
N° VERT : 0 800 00 80 89 (APPEL GRATUIT)

031255
0123512

